

A

**CONVOCAATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **mardi 20 décembre 2016 à 20h00'** à la Maison Communale, Place Communale, 6 à Anhée .
L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – deuxième – troisième convocation.

Code de la Démocratie Locale et de
la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

En séance publique :

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2° Arrêtés de police : ratification
- 3° Réunion publique, annuelle, conjointe du Conseil communal et du Conseil du CPAS – synthèse : information
- 4° Quote-part communale 2017-zone de police « Haute-Meuse » : décision
- 5° Quote-part communale 2017 – zone de secours « DINAPHI » : décision
- 6° Rapport sur la gestion de la commune en 2016
- 7° Subsidés communaux pour 2017 : décisions
- 8° Travaux extraordinaires 2017 : décisions
- 9° Budget communal 2017 : décisions
- 10° Noces d'or, de diamant, de brillant, de platine, d'albâtre et centième anniversaire : décisions
- 11° Fabrique d'église d'Anhée – modification budgétaire n°2 : approbation
- 12° Remplacement du revêtement du jeu de balle de Warnant et de Haut-Le-Wastia : décisions
- 13° Fonds d'investissement des communes 2017-2018 - travaux d'entretien des voiries communales : approbation du dossier couvrant la totalité du plan d'investissement : décisions
- 14° Travaux maintenance bâtiments communaux 2017 (peinture-gros-cœuvre-bois) : décisions
- 15° Travaux maintenance bâtiments communaux 2017 (sanitaire-chauffage-électricité) : décisions
- 16° Travaux maintenance accessoires de voirie 2017 (pavés et éléments linéaires en béton) : décisions
- 17° Acquisition de matériel de signalisation 2017 : décisions
- 18° Travaux maintenance accessoires de voirie 2017 (béton) : décisions
- 19° Achat de sel de déneigement 2017 : décisions
- 20° Scrl La Dinantaise – travaux de rénovation du presbytère de Haut-Le-Wastia en trois logements et un vestiaire : décisions
- 21° Vente d'une parcelle communale à Anhée : décisions

A huis clos :

- 22° Personnel enseignant : mise en disponibilité-perte partielle de charge par défaut d'emploi et remise au travail : réaffectation
- 23° Personnel enseignant : mise en disponibilité-perte partielle de charge par défaut d'emploi et remise au travail : réaffectation
- 24° Personnel enseignant : mise en disponibilité-perte partielle de charge par défaut d'emploi et remise au travail : réaffectation
- 25° Personnel enseignant : mise en disponibilité-perte partielle de charge par défaut d'emploi et remise au travail : réaffectation
- 26° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification

Par le Collège,

La Directrice générale,
Françoise Septon.

Le Bourgmestre,
Luc Piette.

